Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 30/07/2025 - 14626 - 2020 B 02891 - 830 936 159 - ABALONE TT 35

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	5 907.00	5 409.36	497.64		497.64	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	7 078.82	4 300.61	2 778.21	4 490.17	-1 711.96	-38.13
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	13 830.00		13 830.00	14 225.00	-395.00	-2.78
	Autres immobilisations financières	2 640.00		2 640.00	2 640.00		
	Total II	29 455.82	9 709.97	19 745.85	21 355.17	-1 609.32	-7.54
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	681 708.76		681 708.76	592 133.04	89 575.72	15.13
	Autres créances	587 862.34		587 862.34	1 441 216.39	-853 354.05	-59.21
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités				143.86	-143.86	-100.00
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	2 747.86		2 747.86	2 761.37	-13.51	-0.49
	Total III	1 272 318.96		1 272 318.96	2 036 254.66	-763 935.70	-37.52
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 301 774.78	9 709.97	1 292 064.81	2 057 609.83	-765 545.02	-37.21

DEPOT DU
30 JUIL 2025 14626
TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

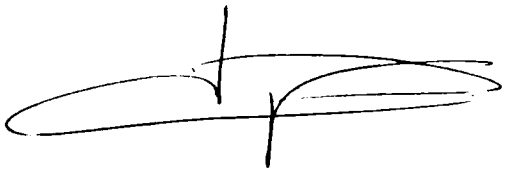
(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 16 470.00
(3) Dont à plus d'un an

SAS ABALONE TT 35

18 QUAI RICHEMONT
1 RUE HIPPOLYTE UCAS
35000 RENNES

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Certifié conforme le 21/01/2025



BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 125 000)	125 000.00	125 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	12 500.00	1 531.94	10 968.06	715.96
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	123 295.31	29 106.81	94 188.50	323.60
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	241 190.88	225 156.56	16 034.32	7.12
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	501 986.19	380 795.31	121 190.88	31.83
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	16 729.00		16 729.00	
	Provisions pour charges				
	Total III	16 729.00		16 729.00	
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	1 767.04	217.82	1 549.22	711.24
	Emprunts et dettes financières diverses		83 566.00	-83 566.00	-100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	151 336.74	104 766.80	46 569.94	44.45
	Dettes fiscales et sociales	611 389.42	1 477 283.06	-865 893.64	-58.61
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	8 856.42	10 980.84	-2 124.42	-19.35
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	773 349.62	1 676 814.52	-903 464.90	-53.88
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 292 064.81	2 057 609.83	-765 545.02	-37.21
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	773 349.62	1 676 814.52		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2022 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	3 693 351.61		3 693 351.61	3 710 158.73	-16 807.12	-0.45
Chiffre d'affaires NET	3 693 351.61		3 693 351.61	3 710 158.73	-16 807.12	-0.45
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			6 666.70	3 333.30	3 333.40	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			63 561.59	67 222.52	-3 660.93	-5.45
Autres produits			474.65	95.92	378.73	394.84
Total des Produits d'exploitation (I)			3 764 054.55	3 780 810.47	-16 755.92	-0.44
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			444 306.12	387 060.29	57 245.83	14.79
Impôts, taxes et versements assimilés			70 782.85	74 840.69	-4 057.84	-5.42
Salaires et traitements			2 444 537.15	2 488 022.88	-43 485.73	-1.75
Charges sociales			485 249.97	451 993.81	33 256.16	7.36
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 931.32	1 427.83	503.49	35.26
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			43.18	105.96	-62.78	-59.25
Total des Charges d'exploitation (II)			3 446 850.59	3 403 451.46	43 399.13	1.28
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			317 203.96	377 359.01	-60 155.05	-15.94
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	30 587.92	8 239.05	22 348.87	271.26
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	30 587.92	8 239.05	22 348.87	271.26
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)		332.50	-332.50	-100.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI		332.50	-332.50	-100.00
2. Résultat financier (V-VI)	30 587.92	7 906.55	22 681.37	286.87
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	347 791.88	385 265.56	-37 473.68	-9.73
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 000.00	83 966.00	-76 966.00	-91.66
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	16 729.00		16 729.00	
Total VIII	23 729.00	83 966.00	-60 237.00	-71.74
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-23 729.00	-83 966.00	60 237.00	71.74
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	82 872.00	76 143.00	6 729.00	8.84
Total des produits (I+III+V+VII)	3 794 642.47	3 789 049.52	5 592.95	0.15
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 553 451.59	3 563 892.96	-10 441.37	-0.29
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	241 190.88	225 156.56	16 034.32	7.12

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS ABALONE TT 35

18 QUAI RICHEMONT
1 RUE HIPPOLYTE UCAS
35000 RENNES

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 292 064.81 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 693 351.61 Euros et dégageant un bénéfice de 241 190.88 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	5 190		717
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 079		
TOTAL	7 079		
Prêts, autres immobilisations financières	16 865		
TOTAL	16 865		
TOTAL GENERAL	29 134		717

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			5 907	5 907
Matériel dc bureau et informatique, Mobilier			7 079	7 079
TOTAL			7 079	7 079
Prêts, autres immobilisations financières		395	16 470	16 470
TOTAL		395	16 470	16 470
TOTAL GENERAL		395	29 456	29 456

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 190	219		5 409
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 589	1 712		4 301
TOTAL	2 589	1 712		4 301
TOTAL GENERAL	7 779	1 931		9 710

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	219				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 712				
TOTAL	1 712				
TOTAL GENERAL	1 931				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		16 729			16 729
TOTAL		16 729			16 729
TOTAL GENERAL		16 729			16 729
Dont dotations et reprises exceptionnelles		16 729			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	13 830	13 830	
Autres immobilisations financières	2 640	2 640	
Autres créances clients	681 709	681 709	
Taxe sur la valeur ajoutée	25 657	25 657	
Divers état et autres collectivités publiques	541	541	
Groupe et associés	546 728	546 728	
Débiteurs divers	14 937	14 937	
Charges constatées d'avance	2 748	2 748	
TOTAL	1 288 789	1 288 789	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	395		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 767	1 767		
Fournisseurs et comptes rattachés	151 337	151 337		
Personnel et comptes rattachés	249 575	249 575		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	140 760	140 760		
Impôts sur les bénéfices	6 728	6 728		
Taxe sur la valeur ajoutée	181 752	181 752		
Autres impôts taxes et assimilés	32 574	32 574		
Autres dettes	8 856	8 856		
TOTAL	773 350	773 350		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 500			12 500

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	15 478
Total	15 478

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	230
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 594
Dettes fiscales et sociales	160 049
Autres dettes	8 856
Total	253 729

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 748
Total	2 748

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 150 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	53 409
Total (1)	53 409

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	296 813
Total	296 813

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				57 180	57 180
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				3 478	3 478
- dotations de l'exercice				11 436	11 436
Total				14 914	14 914
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				3 926	3 926
- exercice				11 779	11 779
Total				15 705	15 705
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				11 779	11 779
- entre 1 et 5 ans				31 410	31 410
Total				43 188	43 188
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				572	572
Total				572	572

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	103
Engagement total		103

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 64 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 3.25 %

ABALONE TT 35
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 125000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 18 QUAI RICHEMONT - 1 RUE HIPPOLYTE LUCAS
35000 RENNES
830936159 RCS RENNES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 mai 2024

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 241190,88 euro(s),
- Du poste « "Autres réserves" » de l'exercice précédent d'un montant de 123295,31 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 12500,00 euro(s)

L'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 364486,19 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 174486,19 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 190000,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 15,20 *euro(s) par action.*
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2022			120000
31.12.2021			Néant
31.12.2020			Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ABALONE TT 35
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 125000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 18 QUAI RICHEMONT - 1 RUE HIPPOLYTE LUCAS
35000 RENNES
830936159 RCS RENNES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 mai 2024

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 241190,88 euro(s),
- Du poste « "Autres réserves" » de l'exercice précédent d'un montant de 123295,31 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 12500,00 euro(s)

L'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 364486,19 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 174486,19 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 190000,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 15,20 *euro(s) par action.*
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

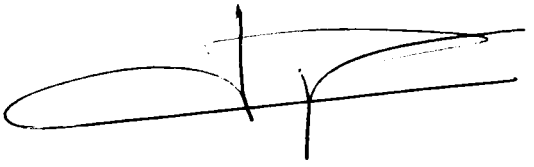
Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2022			120000
31.12.2021			Néant
31.12.2020			Néant

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT 35 S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

certifié conforme le 21/07/2021



Exercice clos le 31 décembre 2023
Abalone TT 35 S.A.S.
18 Quai Richemont 1 Rue Hippolyte Lucas 35000 RENNES

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT 35 S.A.S.

18 Quai Richemont 1 Rue Hippolyte Lucas 35000 RENNES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société Abalone TT 35 S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT 35 S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne la valorisation des créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 27 mai 2024

KPMG SA



27/05/2024 16:46

Signé par Yohann Bossard

Yohann BOSSARD

Associé

(1) **BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT 35 — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 18 QUAI RICHEMONT 35000 RENNES — Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 83093615900011 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122023 Net 3	N-1 31122022 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 907	AG 5 409	498	
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	7 079	AU 4 301	2 778	4 490
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF	13 830	BG	13 830	14 225
	Autres immobilisations financières*	BH	2 640	BI	2 640	2 640
	TOTAL (II)	BJ	29 456	BK 9 710	19 746	21 355
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	681 709	BY	681 709	592 133
	Autres créances (3)	BZ	587 862	CA	587 862	1 441 216
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF		CG		144
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 748	CI	2 748	2 761
	TOTAL (III)	CJ	1 272 319	CK	1 272 319	2 036 255
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 301 775	1A 9 710	1 292 065	2 057 610

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 16 470 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Quadra

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT 35 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 125 000)	DA	125 000	125 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	12 500	1 532
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	123 295	29 107
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	241 191	225 157
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	501 986	380 795
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	16 729	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	16 729	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 767	218
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		83 566
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	151 337	104 767
	Dettes fiscales et sociales	DY	611 389	1 477 283
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	8 856	10 981
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	773 350	1 676 815
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 292 065	2 057 610

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	773 350	1 676 815
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 537	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT 35 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA / FB / FC					
	Production vendue biens*	FD / FE / FF					
	Production vendue services*	FG / FH / FI	3 693 352			3 693 352	3 710 159
	Chiffres d'affaires nets*	FJ / FK / FL	3 693 352			3 693 352	3 710 159
	Production stockée*	FM					
	Production immobilisée*	FN					
	Subventions d'exploitation	FO				6 667	3 333
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)	FP				63 562	67 223
	Autres produits (1) (11)	FQ				475	96
	Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR				3 764 055	3 780 810
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*	FS					
	Variation de stock (marchandises)*	FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*	FU					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*	FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *	FW				444 306	387 060
	Impôts, taxes et versements assimilés*	FX				70 783	74 841
	Salaires et traitements*	FY				2 444 537	2 488 023
	Charges sociales (10)	FZ				485 250	451 994
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux amortissements* (dont fonds de commerce HS)	GA				1 931	1 428
	Sur immo. - dotations aux provisions	GB					
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC					
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD					
	Autres charges (12)	GE				43	106
	Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF				3 446 851	3 403 451
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG				317 204	377 359
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)	GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)	GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL				30 588	8 239
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM					
	Différences positives de change	GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO					
	Total des produits financiers (V)	GP				30 588	8 239
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR					333
	Différences négatives de change	GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT					
	Total des charges financières (VI)	GU					333
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV				30 588	7 907
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW				347 792	385 266

Cegid Quadra

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT 35 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	7 000	83 966
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	16 729	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	23 729	83 966
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(23 729)	(83 966)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	82 872	76 143
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 794 642	3 789 050
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 553 452	3 563 893
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	241 191	225 157

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	63 562	67 223
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DONS	7 000	
DOTATION PROVISION POUR RISQUE	16 729	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

SAS ABALONE TT 35

18 QUAI RICHEMONT
1 RUE HIPPOLYTE UCAS
35000 RENNES

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 292 064.81 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 693 351.61 Euros et dégageant un bénéfice de 241 190.88 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	5 190		717
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 079		
TOTAL	7 079		
Prêts, autres immobilisations financières	16 865		
TOTAL	16 865		
TOTAL GENERAL	29 134		717

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			5 907	5 907
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 079	7 079
TOTAL			7 079	7 079
Prêts, autres immobilisations financières		395	16 470	16 470
TOTAL		395	16 470	16 470
TOTAL GENERAL		395	29 456	29 456

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 190	219		5 409
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 589	1 712		4 301
TOTAL	2 589	1 712		4 301
TOTAL GENERAL	7 779	1 931		9 710

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	219				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 712				
TOTAL	1 712				
TOTAL GENERAL	1 931				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		16 729			16 729
TOTAL		16 729			16 729
TOTAL GENERAL		16 729			16 729
Dont dotations et reprises exceptionnelles		16 729			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	13 830	13 830	
Autres immobilisations financières	2 640	2 640	
Autres créances clients	681 709	681 709	
Taxe sur la valeur ajoutée	25 657	25 657	
Divers état et autres collectivités publiques	541	541	
Groupe et associés	546 728	546 728	
Débiteurs divers	14 937	14 937	
Charges constatées d'avance	2 748	2 748	
TOTAL	1 288 789	1 288 789	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	395		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 767	1 767		
Fournisseurs et comptes rattachés	151 337	151 337		
Personnel et comptes rattachés	249 575	249 575		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	140 760	140 760		
Impôts sur les bénéfices	6 728	6 728		
Taxe sur la valeur ajoutée	181 752	181 752		
Autres impôts taxes et assimilés	32 574	32 574		
Autres dettes	8 856	8 856		
TOTAL	773 350	773 350		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 500			12 500

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	15 478
Total	15 478

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	230
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 594
Dettes fiscales et sociales	160 049
Autres dettes	8 856
Total	253 729

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 748
Total	2 748

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 150 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	53 409
Total (1)	53 409

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	296 813
Total	296 813

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				57 180	57 180
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				3 478	3 478
- dotations de l'exercice				11 436	11 436
Total				14 914	14 914
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				3 926	3 926
- exercice				11 779	11 779
Total				15 705	15 705
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				11 779	11 779
- entre 1 et 5 ans				31 410	31 410
Total				43 188	43 188
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				572	572
Total				572	572

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	103
Engagement total		103

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 64 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 3.25 %